



- ❑ Pour l'interdiction des licenciements,
- ❑ L'arrêt des suppressions d'emplois dans le public et le privé,
- ❑ L'abandon de la réforme de l'assurance chômage

**ON VIENT TOUTES ET TOUS À PARIS,  
LE SAMEDI 19 JUIN !**

**14 HEURES, DÉPART EN MANIFESTATION  
(À PARTIR DU SIÈGE DU MEDEF)**

## **Nous n'avons pas à payer, ni leurs choix, ni leurs crises !**

A chaque crise, qu'elle soit économique, financière et maintenant sanitaire, ce sont toujours les salarié-es qui font les frais des choix « stratégiques » des dirigeants et des actionnaires. Une sale habitude qu'il faut changer !

Ainsi, il serait "naturel", normal, que les salarié-es soient toujours les victimes des crises au motif que les entreprises appartiennent aux actionnaires. Eux seuls pourraient donc décider de notre avenir... A cette thèse nous opposons que c'est nous qui créons les richesses et participons à l'enrichissement des dirigeants et des détenteurs du capital.

### **Sans nous, ils ne sont rien... sans nous, ils n'ont rien !**

Et il n'y a aucune raison d'accepter que nous soyons la variable d'ajustement perpétuelle à la suite de décisions sur lesquelles nous n'avons aucune prise. Voilà les raisons d'exiger l'interdiction des licenciements !

Les logiques qui conduisent à dégraisser les effectifs s'égrènent depuis des années : concurrence mondiale et délocalisations pour réduire les coûts, soumission aux marchés financiers et aux dividendes des actionnaires, loi dictée par des fonds d'investissement avec des rendements hors norme, une soi-disant rigidité du marché du travail qui pénaliserait la compétitivité, les promesses - jamais tenues - d'embaucher avec une flexibilité accrue...

### **Casser cette logique infernale !**

Pendant la pandémie, comme pendant la crise financière de 2008, les pouvoirs publics ont consenti des aides publiques et des prêts pour aider les entreprises qui, pourtant, licencient, envoyant les salarié-es à Pôle emploi. Pôle emploi, où les aides publiques vont baisser si la réforme de l'assurance-chômage est adoptée. Pour faire un peu plus de 2 milliards d'économies, avec plus de 6 millions de personnes qui y sont déjà inscrites, alors que les entreprises du CAC40 s'appêtent à verser 50 milliards de dividendes. C'est ce cercle infernal qu'il faut briser !

Et qu'on ne nous dise pas que c'est inéluctable : l'Espagne et l'Italie ont pris des mesures d'interdiction des licenciements depuis le printemps 2020 !

**C'est ce défi qui doit être relevé par l'ensemble du mouvement syndical...  
alors, rejoignez-nous ! Rendez-vous à Paris le 19 juin !**

## **C'est ça, leur violence sociale !**

Du 1er mars 2020 au mois d'avril 2021, il a été recensé 984 plans "de sauvegarde de l'emploi" (PSE) et 7850 procédures de licenciements collectifs (hors PSE dans les petites entreprises).

Ce sont donc plus de 112000 contrats dont la rupture a été actée ou est envisagée. Fin avril, chaque semaine, 12 nouveaux PSE sont toujours annoncés ! En 2021, le nombre de ruptures de contrats dans le cadre des PSE est déjà 3 fois supérieur au niveau de 2019.

C'est cette réalité qui a poussé des syndicalistes de la CGT et de Solidaires à se coordonner pour exiger l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois.

Pour rompre aussi l'isolement car les arguments patronaux sont toujours les mêmes !

Le silence des grandes confédérations sur le sujet ne peut plus durer !

Etre dans la rue ensemble, le 19 juin, permettra de poser publiquement ces revendications !



**Fédération des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr - www.sudptt.org

Mai 2021



# SFR, une entreprise très profitable qui détruit de l'emploi... au profit de quelques nantis !

SFR, c'est 10,6 milliards de chiffre d'affaires (+ 2,4%) et près de 4,3 milliards d'excédent brut d'exploitation (+ 3%) en 2020. C'est aussi 9700 salarié-es qui ont tout donné ces dernières années pour affronter la désorganisation de l'entreprise et la surcharge de travail dues au plan de départs volontaires de 2017 qui avait déjà détruit 5000 emplois ! Le plus vaste plan de départs volontaires jamais vu en France...

SFR, c'est l'entreprise qui a placé 4700 salarié-es en chômage partiel à 100 % au printemps 2020. 2000 d'entre eux menaient pourtant leur activité en télétravail depuis plusieurs jours. La solidarité selon SFR aura coûté 44 millions aux finances publiques et à la Sécu (estimation du cabinet d'expertise Sextant).

En 2021, SFR annonce la suppression de 2000 emplois supplémentaires : plus d'un emploi sur cinq ! Des activités basculent vers de plus petites entreprises du groupe Altice à qui appartient SFR. Chez Intelcia, Rhon'Télécom... la main-d'œuvre y est moins chère, les accords moins avantageux. Bref le paradis pour

l'actionnaire principal, Patrick Drahi, qui a racheté SFR en 2014 via sa holding aux Pays-Bas et en endettant très fortement l'entreprise. Un paradis pour son associé Armando Pereira.

Les Télécoms font partie des secteurs qui profitent de la crise sanitaire. Les besoins d'accès Internet fixes et mobiles ont explosé avec le télétravail massif, l'école, collègue et lycée à la maison, les étudiants qui étudient en distanciel. Idem côté entreprises pour les flottes de mobiles ou les accès à distance pour le télétravail.

Entre mars et décembre 2020, la fortune personnelle de monsieur Drahi a augmenté de 7 milliards !

De leur côté, Orange et Free ne restent pas sans rien faire. Orange prévoit 7000 suppressions de postes d'ici 2022 et Free multiplie ses « Free-Proxy » au détriment de ses salariés en centres d'appel !

Des entreprises profitables ne doivent pas pouvoir détruire un seul emploi ! Les salariés, et la société dans son ensemble, n'ont pas à subir les volontés d'enrichissement personnel de quelques nantis !

## SIG (Service Innovation Groupe) :

### L'Oréal, que de la poudre aux yeux !

« L'approche éthique de l'Oréal repose sur quatre principes essentiels : l'intégrité, respect, courage et transparence » Cette phrase est extraite de la page d'accueil du site de recrutement où elle nous apprend aussi qu'elle aurait été consacrée la société plus éthique du monde en 2019. C'est sûr que dans l'entre-soi du capitalisme débridé, le ridicule ne tue pas ceux qui exploitent le genre humain.

Plus près de nous, il y a une autre réalité, celle de salarié-es de SIG qui se retrouvent après 30 ans de loyaux services dépouillés de leur emploi du jour au lendemain. Vous savez, ces gens qui se lèvent à quatre heures du matin pour aller remplir les rayons de la grande distribution pour des missions de deux heures payées une misère.

En décembre 2020 le couperet tombe : suite à la perte de marché avec 4 sociétés dont l'Oréal (soit 80 % des heures perdues), SIG propose dans un premier temps un reclassement à 175 salariés avec une forte réduction d'heures. Après le refus de 70 salariés, la société a recours à un PSE. Après la nomination d'un expert, le PSE est finalement validé par accord en mars 2021 par les syndicats avec des indemnités relevées jusqu'à 15% et des mesures d'accompagnement. SUD obtiendra que la direction veuille bien les budgéter dans l'accord.

Même si en avril la DIRECCTE a validé ce PSE, il n'en demeure pas moins que, dans cette affaire, une multinationale comme l'Oréal peut en toute impunité délocaliser l'emploi en France vers une autre société, laissant derrière elle son lot de misère sociale et de précarité. Sur l'autel du capital, les salariés ne valent rien...

## Orange :

### Stéphane Richard, fossoyeur de l'emploi et fier de l'être !

Derrière l'image virginale de Stéphane Richard qui aurait mis fin à la crise sociale, il y a les actes et les chiffres. En matière d'emploi, ils sont terribles : moins 30800 postes depuis 2009, - 23600 postes depuis qu'il est PDG ! Et fin 2020, - 28 000 postes ! En parallèle, les effectifs de la sous-traitance augmentent encore avec plus de 34% de la force de travail totale. Orange milite pour la décroissance... des effectifs ! Stéphane Richard l'a revendiqué : « on a sur les dernières années en moyenne entre 3 et 4 000 postes qui de fait n'ont pas été remplacés en France... c'est ce qu'on va continuer à faire... clairement on ne remplacera pas tous les départs à la retraite dans les cinq ans qui viennent ».

Les documents d'Orange en attestent : pour réaliser 500 millions d'économies d'ici à 2023, la direction compte « accélérer les départs naturels, renforçant l'équilibre des différentes fonctions et tâches entre le niveau central et le niveau opérationnel ». Comment dire les choses plus clairement ?

Pour mémoire, Orange - dont l'Etat détient encore 23 % du capital - a réalisé 5 milliards de bénéfices en 2020 (2,8 milliards si l'on ôte le reversement d'un trop perçu d'impôts), maintient ses objectifs 2021 et versera 2,4 milliards de dividendes en 2021.

SUD ne fera aucune concession sur la liberté de partir, de rester, de garder son métier ou d'en changer !